

## FORUM SUR LA NORMALISATION EDITION 2013

Thème : « **Bâtissons des villes intelligentes avec les TIC** »

### RECOMMANDATIONS

Le Forum sur la Normalisation des Télécommunications/TIC, tenu les 23 et 24 Octobre 2013 à Abidjan, organisé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), sous l'égide du Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, avec pour thème « **Bâtissons des villes intelligentes avec les TIC** »,

- Considérant les efforts consentis par l'Etat de Côte d'Ivoire pour le développement des secteurs des Télécommunications/TIC, de la Construction, des Transports et de l'Energie, et pour l'amélioration de la Sécurité des biens et des personnes ;
- Considérant les travaux de l'Union Internationale des Télécommunications(UIT) en matière de villes intelligentes ;
- Considérant les travaux de l'édition 2013 du Forum sur la Normalisation;
- Reconnaissant que les Technologies de l'Information et de la Communication(TIC) constituent le «ciment » de la construction des villes intelligentes,

Soumet à l'Etat de Côte d'Ivoire, les Recommandations ci-après :

Concernant la problématique des villes intelligentes

- ✓ Organiser un atelier de réflexion en vue de définir la vision nationale du concept des smart cities (villes intelligentes) ;
- ✓ Mettre en place une plateforme de concertation multisectorielle sur les villes intelligentes ;

- ✓ Contribuer aux travaux de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) en matière de villes intelligentes et vulgariser les résultats obtenus ;
- ✓ Elaborer une stratégie nationale pour bâtir des villes intelligentes qui définira notamment :
  - un comité de pilotage au niveau gouvernemental pour la prise de décision ;
  - les domaines prioritaires en fonction des ressources disponibles et de l'expertise locale ;
- ✓ Etablir une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie nationale avec un planning réaliste ;
- ✓ Encourager l'ensemble des acteurs et la population à intégrer dans leur quotidien les principes des villes intelligentes ;
- ✓ Mettre en place un dispositif de financement et d'appui aux initiatives publiques et privées dans la perspective de la construction des villes intelligentes.

Concernant le secteur de l'Énergie,

- ✓ Elaborer une stratégie nationale pour la gestion efficace de l'énergie par l'usage des TIC, en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'énergie ;
- ✓ Promouvoir les énergies renouvelables dans la production nationale d'électricité en vue de réduire l'empreinte carbone du secteur de l'énergie et l'impact sur l'environnement ;
- ✓ Promouvoir la recherche sur les énergies renouvelables ;
- ✓ Encourager la production domestique d'électricité par l'usage de sources d'énergies renouvelables ;
- ✓ Optimiser la production et la distribution nationales de l'énergie à travers l'utilisation des smart grids (réseau électrique intelligent) en vue d'une meilleure régulation de l'offre et la demande.

Concernant le secteur des Transports,

- ✓ Elaborer une stratégie nationale pour la gestion efficace des transports urbains par l'usage des TIC, en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur des transports ;
- ✓ Mettre en place un système intelligent de gestion des transports urbains permettant, entre autres :

- d'optimiser les déplacements des populations ;
  - d'assurer un meilleur contrôle du trafic routier ;
  - d'améliorer la protection et la sécurité des usagers de la route;
  - d'assurer la gestion des parkings et l'information des automobilistes.
  - d'effectuer le paiement automatique des frais de transport public.
- ✓ Promouvoir l'utilisation des véhicules propres.

Concernant la sécurité des biens et des personnes :

- ✓ Elaborer une stratégie nationale pour l'amélioration de la sécurité des biens et des personnes, par l'usage des TIC, en concertation avec l'ensemble des acteurs du secteur de la sécurité et de la protection civile et des autres parties prenantes;
- ✓ Intégrer les TIC dans la stratégie de l'Etat en matière de sécurité des biens et des personnes ;
- ✓ Former les agents des services publics de sécurité et de la protection civile à l'usage des TIC dans l'exercice de leurs missions ;
- ✓ Mettre en place un système centralisé et sécurisé pour fédérer et mettre à disposition des structures compétentes, les informations des différents services de sécurité et de la protection civile ;
- ✓ Mettre en place un système d'alerte automatique des services de sécurité et de la protection civile pour les populations en cas de besoin ;

Concernant les secteurs de la construction, de l'urbanisme et des infrastructures économiques,

- ✓ Elaborer des normes nationales pour l'intégration des TIC dans la construction des bâtiments, des maisons, etc ;
- ✓ Mettre en place un cadre réglementaire obligeant la prise en compte de dispositifs minima de bâtiments/maisons intelligents dans la construction ;
- ✓ Intégrer les normes de villes intelligentes dans l'urbanisme et la construction des infrastructures économiques ;
- ✓ Encourager le développement et l'usage d'applications de domotique pour un meilleur confort et une utilisation efficace de l'énergie ;
- ✓ Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans la construction des bâtiments.

Fait à Abidjan, le 24 Octobre 2013

Le Forum